

— Vous connaissez ce nom ? lui demanda son fils avec étonnement.

Isaac ne répondit pas. Toute trace extérieure de son émotion avait disparu. Il secoua la tête d'un air négatif et dit en regardant M. Mouton de son œil fin et soupçonneux :

— Continuez.

Mais l'homme d'affaires avait dit tout ce qu'il savait.

— Alors, allez-vous en ! grommela l'usurier. Je désire être seul.

Au moment où Mouton allait franchir le seuil de la maison, une main se porta sur son bras.

C'était celle de Henri Delagrave.

— Savez-vous où l'on pourrait trouver ce M. Jarry ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

— Chez lui, rue Jeûneurs ; seulement, je vous avertis qu'il part demain pour le château de Moidrey.

— Ah ! Mouton haussa les épaules.

— C'est un vrai malheur, dit-il ; sans cet argent de Batavia, monsieur Henri, les propriétés vous seraient arrivées d'elles-mêmes, et tout simplement.

Delagrave demeura pensif.

— Ah ! après tout, reprit l'homme d'affaires, d'un air sentencieux, il y a encore du chemin entre la coupe et les lèvres.

— Vous dites que ce Jarry part pour la Bretagne demain ?

— Oui, pour revenir vendredi, jour où doit être effectué le paiement.

— Et s'il n'est pas fait à temps, vous pourrez foreclore. N'est-ce pas ainsi que vous appelez cela ?

— Exactement ; et les domaines seront perdus pour la famille de Moidrey. Mais, ajouta Mouton tristement, nous n'aurons pas cette chance. Jarry est un homme rusé, très-rusé.

Ils arrivèrent, tout en causant ainsi, au coin de la rue où ils se séparèrent, Mouton en faisant à Henri de profondes salutations, et celui-ci en adressant à l'homme d'affaires un bonjour des plus brefs.

— Il y a encore du chemin entre la coupe et les lèvres, murmurait Henri Delagrave, en s'en retournant. Cet homme a raison. J'y risquerai mon corps et mon âme, mais c'est un adage dont de Moidrey connaîtra la vérité.

Mais allons rejoindre son père, le vieil Isaac.

A peine s'était-il trouvé seul qu'il s'était hâté d'ouvrir le tiroir d'un pupitre et d'en retirer une lettre.

Cette lettre était adressée à lui-même, et portait le timbre de Batavia.

La tête appuyée sur sa main, il déploya cette lettre. C'était la troisième fois qu'il la relisait depuis deux heures.

L'écriture était celle de son second fils.

Après bien des années de séparation, c'était la première communication qu'ils s'étaient adressée.

Ernest Delagrave, paraissait-il, avait été heureux. A force d'industrie et de persévérance, il avait vu ses affaires prospérer. Il avait fini par épouser la fille de son patron, et après la mort de ce dernier, il s'était trouvé le chef d'une importante maison de commerce, située à Batavia.

Sa fortune faite, lui et sa femme s'étaient déterminés à revenir en Europe avec leur enfant, une fille unique. En conséquence, il régla ses intérêts à Batavia et écrivit à son père qu'il s'embarquait à Java pour revenir en Angleterre.

— Je vous en supplie, écrivait-il, pardonnez-moi, si vous ne pouvez oublier le passé ; et si mes prières ne peuvent vous émouvoir, j'emmène avec moi un avocat auquel votre cœur sera incapable de résister : c'est mon enfant, ma fille, dont cette lettre renferme l'offrande de paix.

L'offrande de paix consistait en un petit médaillon dont il était aisé de reconnaître le travail indien.

Ce médaillon renfermait une mèche de beaux cheveux blonds.

Sur le revers était représentée une colombe volant au-dessus d'une mer agitée et tenant dans son bec une branche d'olivier.

Au-dessus de ce dessin était gravé le mot : " A mon grand père " ; et immédiatement au-dessous, ceux-ci :

" De la part d'Enma. "

Isaac examina le médaillon pendant plusieurs minutes, et à mesure qu'il le contemplait, les traits de son visage prenaient une expression plus douce.

— Ernest va revenir ! murmura-t-il. Cette nouvelle ne sera guère du goût de Henri, car lui et son frère ne se font jamais aimés. N'est-ce pas une chose étrange aussi qu'il ait épousé la fille d'Arnold Vandrusen, et qu'ainsi, sans le savoir, il se soit mis en travers de nos projets ! Il faudra bien, après tout, que Henri en prenne son parti.

Et il contempla de nouveau la mèche de cheveux qui était dans le médaillon.

— Quels beaux cheveux ! dit-il ; on croirait qu'ils ont appartenu à la tête d'un ange ! quoi qu'il advienne, je veux voir cette petite fille qui m'envoie des offres de paix !

III

Une attaque nocturne -- A quoi peut servir le creux d'un chêne

Le château de Moidrey est situé dans l'une des parties les plus riches et les plus pittoresques de la Bretagne, à proximité de la Normandie.

Bâti sur d'immenses rochers, il a vue d'un côté sur la mer, dont les vagues, les jours de haute marée, viennent battre ses pieds, tandis que de l'autre il domine une campagne semée de champs fertiles et de bois de hautes futaies.

L'extérieur du château ressemblait à toutes les constructions féodales et contrastait singulièrement avec l'aménagement de l'intérieur qui avait été entièrement restauré, et où régnaient toute l'élégance et le confort de la civilisation moderne.

Dans une chambre magnifique, dont les murs étaient complètement cachés par des cases en bois de chêne contenant un choix énorme des ouvrages les plus rares, deux personnes étaient assises, absorbées dans une sérieuse conversation.

L'une de ces personnes, jeune homme grand, à l'œil fier et aristocratique, aux doux traits et réguliers, est le propriétaire du château : Alfred de Moidrey.

L'autre, personnage d'une quarantaine d'années, vif et actif, que du premier coup d'œil l'on devinait être un homme de loi, est M. Jarry, de la rue des Jeûneurs.

— Vous coucherez ici, monsieur Jarry, disait de Moidrey, et vous partirez demain de bonne heure. Vous aurez suffisamment de temps devant vous.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer)



AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil, en date du 19 de Novembre 1869, et public dans la *Gazette du Canada* du 4 Décembre, les Cours et Prisons des Districts suivants ont été transférées au Gouvernement de la Province de Québec, viz : St. Christophe, St. Joseph de la Beauce, Beauharis, Sweetsburg, Chicoutimi, Percé, New-Carlisle, St. Jean, Joliette, Amherst, Montmagny, Sorel, St. Germain de Rimouski, St. Etienne de la Malbaie, St. Hyacinthe, Ste. Scholastique, Trois-Rivières, Cour de Justice de Québec et Prison de Montréal. Département des Travaux Publics, F. BRAUN, Ottawa, Déc. 1869. Secrétaire.

Lettres non réclamées au Bureau de poste Ste. Anne

Angers, Ensebe—Bilodeau, Octave—Bérubé, Nicolas (4)—Bouhot, Louis—Côté, Louis—Castonguay, André—Chouinard, Nathalie—Coursier, Frs.—Chouinard, Samuel—Dachène, F. march.—Fournier, Hubert—Jeffrey, Henri—Lagacé, Louis—Lemieux, H.—Lizotte, Antoine—Lévêque, Marie—Lévêque, Nap.—Lajeunesse, Isaac—Lizotte, Marie—L'Italien, Frs.—Moreau, Liza—Michaud, Achille—Ouellet, Rémi—Ouellet, Alexandre—Ouellet, J. Bte.—Pelletier, Léandre—Pelletier, Malvina—Pelletier, Jos. Rouleau, Jos.—Roy, Adolphe—Ross, William—Sirois, Théodore—Sirois, Joseph.

23 décembre 1869.

J. DIONNE, M. P.